REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

……

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION (MCENI)

……..

PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE POUR L'AFRIQUE/PROJET REGIONAL D'INTEGRATION NUMERIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST (WARDIP-GUINEE)

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Référence de l'accord de financement : IDA : Crédit N° 74440GN

Date début : 16 novembre 2026 **Date limité : 07 décembre 2026**

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de 60 millions de dollars $ de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Transformation Numérique pour l'Afrique/ Projet Régional d'Intégration Numérique de l'Afrique de l'Ouest (DTfA/WARDIP) placé sous la tutelle du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI). Le Projet a l'intention d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer les paiements au titre de ces prestations.

Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solliciter des consultants pour faire partie de la liste restreinte en vue de la consultation relative au « **Recrutement d'un consultant (cabinet ou firme) pour assistance technique pour la transposition des actes communautaires de la CEDEAO en Télécommunications/TIC et Numérique dans le cadre juridique de la République de Guinée, ainsi que l'élaboration des textes nécessaires à sa mise en conformité** ».

Les objectifs généraux de la mission, qui sera réalisée au nom et pour le compte du Gouvernement guinéen, à travers le ministère de la Communication, de l'Économie Numérique et de l'Innovation, lequel est aussi le destinataire des livrables issus de la mission sont :

- L'analyse du cadre juridique en vigueur en République de Guinée, en matière de télécommunications/TIC et de numérique ;
- L'élaboration – ou la révision – des lois et des textes d'application nécessaires pour :
  - (i) Transposer, dans le cadre juridique guinéen, les actes et directives communautaires adoptés par la conférence des Ministres en charge des Télécommunications/TIC de la CEDEAO au cours de leur vingtième (20ème) réunion qui s'est tenue à Freetown (République de Sierra Leone) le 27 Mars 2026 ;
  - (ii) Corriger les incohérences ou combler les lacunes et vides juridiques du cadre actuel, en tenant compte des prescriptions ou orientations de la CEDEAO et des bonnes pratiques internationales susceptibles de combler les vides juridiques identifiés.

La mission devra être exécutée dans un délai maximum de sept (7) mois.

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI), représenté par le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-GN) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés doivent fournir **en langue française** les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

Les critères de présélection sont basés sur les expériences générales et spécifiques des candidats définies comme suit :

- **(i)** Être doté d'une solide expertise dans la revue et l'élaboration de cadres juridiques dans le domaine des télécommunications/TIC et du numérique (au moins 10 ans d'expérience ensemble) ;
- **(ii)** Opérer dans le domaine du droit du numérique en général et de la légistique en particulier ;
- **(iii)** Justifier de solides compétences ainsi que d'une expérience avérée et démontrée (au minimum trois (3) missions avec attestation de bonnes exécutions dans les domaines tels que le droit des télécoms, cybersécurité/cybercriminalité, transactions électroniques, protection des données, fintech, etc.) réalisées en Afrique au cours de la dernière décennie, dont au moins une dans l'espace CEDEAO ;
- **(iv)** Avoir une bonne connaissance du cadre juridique régional ou communautaire (CEDEAO) en matière de télécommunication/TIC et de numérique ;
- **(v)** Avoir une expérience préalable sur des projets de la Banque mondiale sera un atout ;
- **(vi)** Avoir une expérience en Guinée constituant un atout supplémentaire.

Le personnel clé ne sera pas évalué lors de l'établissement de la liste restreinte.

Les consultants ayant obtenu une note supérieure ou égale à **75/100** seront classés pour établir la shortliste sur la base de laquelle les consultants retenus seront invités à soumettre leur proposition.

Les consultants peuvent s'associer et présenter une candidature unique. Pour cela, ils doivent présenter un accord de groupement entre bureaux. Cet accord doit préciser le statut juridique, le chef de file du groupe, les rôles et les titres de chaque membre. Chaque membre doit par ailleurs, fournir toutes les pièces sollicitées dans le dossier.

Il est porté à l'attention des Consultants (cabinets/firmes) que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3/17 des « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Edition Septembre 2025 » *(«* Directives de Consultants *»)*, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Méthode de sélection : un consultant sera recruté selon la méthode de **Sélection fondée sur la qualité technique et le coût (SFQC)** en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation de marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Édition Septembre 2025**.**

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (TDR) à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :

Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30 mn Le vendredi : de 9 heures à 13 heures. Adresse : Projet WARDIP-Guinée, Quartier Kaporo, Commune de Ratoma, Conakry, Immeuble BAH Kadiatou, référence Société Easycom, à proximité du pont Kiridi.

Ou par : **E-mails :** coordonnateur@wardip.gn / spm@wardip.gn / assistant.spm@wardip.gn
Copie obligatoire : assistante.direction@wardip.gn

Fait à Conakry, le 12 novembre 2026



M. Fodé YOULA
Coordonnateur par intérim de WARDIP